



GAP PROFESSIONAL PRODUCTS

Fiche de Données de Sécurité (FDS) PowerLift Décapant pour retombées

SECTION 1: Identification

1.1 Identificateur de produit GHS

Nom du produit Power Lift Fallout Gel

N° de produit C-45

1.3 Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Décapant et nettoyant pour retombées automobiles

1.4 Données relatives au fournisseur

Nom GAP Professional Products
Adresse 122 Route 105
Keswick Ridge NB E6L 1B1
Canada

Téléphone (506) 363-9708
Fax (506) 363-4241
email info@gapauto.com

1.5 Numéro de téléphone en cas d'urgence

For Medical or Transport Emergencies/
Pour les urgences médicales ou de transport
CANUTEC (24 Hours/Heures)
(613) 996-6666

SECTION 2: Identification du ou des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Classification SGH de: (CA) WHMIS 2015

- Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 2A
- Toxicité aiguë, par inhalation (chapitre 3.1), Cat. 5
- Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 1
- Corrosion cutanée/irritation cutanée (C.4.4), Cat. 1

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogrammes

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

PowerLift Décapant pour retombées



1. Point d'exclamation; 2. Corrosion

Mention d'avertissement

DANGER

Mention(s) de danger

H314
H318
H319
H333

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Provoque de graves lésions des yeux.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut être nocif par inhalation

Conseil(s) de prudence

P260
P264
P280

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
Se laver ... soigneusement après manipulation.

P301+P330+P331
P303+P361+P353

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...

P304+P312

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...en cas de malaise.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310
P321
P337+P313
P363
P405
P501

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Garder sous clef.
Éliminer le contenu/réceptacle dans ...

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Composant	Concentration
OXALIC ACID (ANHYDROUS) (N° CAS: 144-62-7; N° CE: 205-634-3; N° Index: 607-006-00-8)	1 - 5 % (poids)
CLASSIFICATIONS: Toxicité aiguë, par contact cutané (C.4.2), Cat. 4; Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat. 4. DANGERS: H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H312 - Nocif par contact cutané.. [SCLs/M-factors/ATEs]: *	
Butoxyethanol (N° CAS: 111-76-2; N° CE: 203-905-0; N° Index: 603-014-00-0)	0.5 - 3 % (poids)
CLASSIFICATIONS: Liquides inflammables (C.4.19), Cat. 4; Toxicité aiguë, par contact cutané (C.4.2), Cat. 4; Toxicité aiguë, par inhalation (C.4.3), Cat. 4; Toxicité aiguë, voie orale (C.4.1), Cat. 4; Corrosion cutanée/irritation cutanée (C.4.4), Cat. 2; Dommage/irritation des yeux (C.4.5), Cat. 2A. DANGERS: H227 - Liquide combustible; H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H312 - Nocif par contact cutané.; H315 - Provoque une irritation cutanée.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H332 - Nocif par inhalation.. [SCLs/M-factors/ATEs]: Oral: ATE = 1200 mg/kg	

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Fiche de Données de Sécurité (FDS) PowerLift Décapant pour retombées

En cas d'inhalation	Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincez la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Rincer avec beaucoup d'eau.
En cas de contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Boire immédiatement 2 verres d'eau et faire vomir en donnant du sirop d'IPECAC ou en plaçant les doigts à l'arrière de la gorge. Appelez un médecin immédiatement. Si conscient, donnez beaucoup d'eau ou de lait. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou convulsive

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs appropriés

Non considéré comme un risque d'incendie.

5.2 Dangers spécifiques du produit

None Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

5.3 Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Isolez rapidement la scène en retirant toutes les personnes du voisinage de l'incident s'il y a un incendie. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Voir la section 8 pour l'équipement de protection individuelle recommandé.

6.3 Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

GRANDS DÉVERSEMENTS: Endiguer loin devant le déversement pour empêcher tout mouvement ultérieur. Récupérer en pompant ou en utilisant un absorbant approprié. PETITS DÉVERSEMENTS: Contenir et absorber avec un matériau absorbant et placer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Laver soigneusement le site de déversement avec de l'eau. le matériel et placer dans des conteneurs pour l'élimination ultérieure. Disposer dans un conteneur à déchets approprié.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mettre sur l'équipement personnel approprié (voir la section 8). Ne pas mettre dans les yeux ou sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée faite d'un matériau compatible, maintenu hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les récipients vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant. Se laver soigneusement après manipulation.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conserver dans le conteneur d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et boissons. Ne pas stocker dans des conditions de gel ou au-dessus de 49 C (120 F). Conserver le conteneur hermétiquement fermé et fermé jusqu'au moment de l'utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

PowerLift Décapant pour retombées

1. Organic Acid Salt Mixture

Not Listed

2. OXALIC ACID (ANHYDROUS) (CAS: 144-62-7 EC: 205-634-3)

IOELV-LTEL [Oxalic acid] (Inhalation): 1 mg/m³; EU (EU/OSHA)

List no. 2 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/25/2023.

PEL [Oxalic acid] (Inhalation): 1 mg/m³; US (US/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL [Oxalic acid] (Inhalation): 1 mg/m³, (ST) 2 mg/m³; US (Cal/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL [Oxalic acid] (Inhalation): 1 mg/m³, (ST) 2 mg/m³; US (NIOSH)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

3. Butoxyethanol (CAS: 111-76-2 EC: 203-905-0)

PEL [2-Butoxyethanol] (Inhalation): 20 ppm, 97 mg/m³

California permissible exposure limits for chemical contaminants
(Title 8, Article 107)/Skin

TWA [2-Butoxyethanol] (Inhalation): 50 ppm, 240 mg/m³; USA (OSHA)

USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z-1 Limits for Air

Contaminants/Skin designation

The value in mg/m³ is approximate

TWA [2-Butoxyethanol] (Inhalation): 5 ppm, 24 mg/m³; USA (NIOSH)

USA. NIOSH Recommended Exposure Limits/Potential for dermal absorption

TWA [2-Butoxyethanol] (Inhalation): 20 ppm; USA (ACGIH)

USA. ACGIH Threshold Limit Values (TLV)/Upper Respiratory Tract irritation Eye irritation Substances for which there is a Biological Exposure Index or Indices (see BEI[®] section) Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

IOELV-LTEL [2-butoxyethanol] (Inhalation): 98 mg/m³; EU (EU/OSHA)

Skin designation: Yes. List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

IOELV-LTEL [2-butoxyethanol] (Inhalation): 20 ppm; EU (EU/OSHA)

Skin designation: Yes. List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

IOELV-STEL [2-butoxyethanol] (Inhalation): 246 mg/m³; EU (EU/OSHA)

Skin designation: Yes. List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

IOELV-STEL [2-butoxyethanol] (Inhalation): 50 ppm; EU (EU/OSHA)

Skin designation: Yes. List no. 1 under Council Directive 98/24/EC as amended. List last updated on 8/29/2023.

PEL [2-Butoxyethanol] (Inhalation): 50 ppm; US (US/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL [2-Butoxyethanol] (Inhalation): 240 mg/m³; US (US/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL [2-Butoxyethanol] (Inhalation): 20 ppm; US (Cal/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL [2-Butoxyethanol] (Inhalation): 5 ppm; US (NIOSH)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

PowerLift Décapant pour retombées

Protection des yeux / du visage

Pas obligatoire mais recommandé. Toujours faire preuve de prudence lors de la manipulation de tout produit chimique.

Protection de la peau

Pas obligatoire mais recommandé. Toujours faire preuve de prudence lors de la manipulation de tout produit chimique.

Protection respiratoire

Aucun besoin

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucun connu

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur, etc.)	liquide clair et épais
Odeur	Odeur aromatique
Seuil olfactif	
pH	1
Point de fusion/point de congélation	0C / 33F
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	>212
Point d'éclair	N/D
Taux d'évaporation	1 (water = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	N/D
Tension de vapeur	N/D
Densité de vapeur	N/D
Densité relative	1.04
Solubilité	Soluble 100%
Coefficient de partage: n-octanol/eau	
Température d'auto-inflammation	N/D
Température de décomposition	
Viscosité	N/D
Propriétés supplémentaires	
Propriétés explosives	N/A

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Risque de réactions dangereuses

N'arrivera pas.

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

// ----- From the Suggestion report (04/29/2026, 9:22 PM) ----- //

The ATE (gas inhalation) of the mixture is: 150000 ppmV

Corrosion/irritation de la peau

Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation modérée, une délipidation, une dermatite.

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

PowerLift Décapant pour retombées

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut causer une irritation grave, rougeur, larmoiement, vision floue.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

L'inhalation de poussière ou de brouillard peut causer une irritation légère à grave des voies nasales ou respiratoires.

Cancérogénicité

Cancérogénicité: Ingrédients non listés par OSHA, NTP, IARC.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Pas de données disponibles

Données complémentaires

OXALIC ACID (ANHYDROUS): *TOXICITY:
typ. dose mode specie amount unit other
LD50 orl rat 375 mg/kg
LDLo orl dog 1000 mg/kg
LDLo scu cat 112 mg/kg
LD50 skn rbt 20 gm/kg
LDLo scu frg 757 mg/kg

*AQTX/TLM96: Not available

*SAX TOXICITY EVALUATION:

THR= HIGH irritant to humans via oral route but Moderate to dogs oral route.
Acute oxalic poisoning results from ingestion of a solution of the acid.

*CARCINOGENICITY: Not available

*MUTATION DATA:

test lowest dose | test lowest dose

----- | -----
Not available |

*TERATOGENICITY (Reproductive Effects Data): Not available

*STANDARDS, REGULATIONS & RECOMMENDATIONS:

OSHA: Federal Register (1/19/89) and 29 CFR 1910.1000 Subpart Z

Transitional Limit: PEL-TWA 1 mg/m3 [610]

Final Limit: PEL-TWA 1 mg/m3; STEL 2 mg/m3 [610]

ACGIH: TLV-TWA 1 mg/m3; STEL 2 mg/m3 [610]

NIOSH Criteria Document: None

NFPA Hazard Rating: Health (H): None

Flammability (F): None

Reactivity (R): None

*OTHER TOXICITY DATA:

Skin and Eye Irritation Data:

skn-rbt 500 mg/24H MOD

eye-rbt 250 ug/24H SEV

eye-rbt 100 mg/4S rns SEV

Review: Toxicology Review

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

PowerLift Décapant pour retombées

Status: Reported in EPA TSCA Inventory, 1983
Meets criteria for proposed OSHA Medical Records Rule

Butoxyethanol: *TOXICITY:

typ. dose mode specie amount units other

TCLo ihl hmn 195 ppm/8H

LD50 orl rat 1480 mg/kg

LC50 ihl rat 450 ppm/4H

LD50 ipr rat 220 mg/kg

LD50 ivn rat 340 mg/kg

LD50 orl mus 1230 mg/kg

LC50 ihl mus 700 ppm/7H

LD50 ipr mus 536 mg/kg

LDLo scu mus 500 mg/kg

LD50 ivn mus 1130 mg/kg

LD50 orl rbt 320 mg/kg

LD50 skn rbt 490 mg/kg

LD50 ivn rbt 280 mg/kg

LD50 orl gpg 1200 mg/kg

LD50 skn gpg 230 mg/kg

LD50 ipr rbt 220 mg/kg

*AQTX/TLM96: 1000-100 ppm

*SAX TOXICITY EVALUATION:

THR = HIGH human irritant via inhalation. HIGH via intravenous, oral and dermal routes. MODERATE via oral, intraperitoneal, inhalation, subcutaneous and dermal routes. MILD skin and eye irritant.

*CARCINOGENICITY: Not available

*MUTATION DATA:

test lowest dose | test lowest dose

----- | -----

Not available |

*TERATOGENICITY:

Reproductive Effects Data:

TCLo: ihl-rat 200 ppm/6H (6-15D preg)

TCLo: ihl-rat 25 ppm/6H (6-15D preg)

TDLo: orl-mus 9440 mg/kg (7-14D preg)

TCLo: ihl-rbt 200 ppm/6H (6-18D preg)

TCLo: ihl-rbt 100 ppm/6H (6-18D preg)

*STANDARDS, REGULATIONS & RECOMMENDATIONS:

OSHA: Federal Register (1/19/89) and 29 CFR 1910.1000 Subpart Z

Transitional Limit: PEL-TWA 50 ppm (skin) [610]

Final Limit: PEL-TWA 25 ppm (skin) [610]

ACGIH: TLV-TWA 25 ppm (skin) [610]

NIOSH Criteria Document: None

NFPA Hazard Rating: Health (H): 2

Flammability (F): 2

Reactivity (R): 0

H2: Materials hazardous to health, but areas may be entered freely with full-faced mask self-contained breathing apparatus which provides eye protection (see NFPA for details).

Fiche de Données de Sécurité (FDS) PowerLift Décapant pour retombées

F2: Materials which must be moderately heated before ignition will occur (see NFPA for details).

R0: Materials which are normally stable even under fire exposure conditions and which are not reactive with water (see NFPA for details).

*OTHER TOXICITY DATA:

Skin and Eye Irritation Data:

skn-rbt 500 mg open MLD

eye-rbt 18 mg

Standards and Regulations: DOT-IMO: Poison B; Label: St. Andrew's Cross, Flammable liquid

Status: "NIOSH Manual of Analytical Methods, 3rd. Ed."

Reported in EPA TSCA Inventory, 1983

EPA TSCA Section 8(e) Status Report 8EHQ-0483-0475

Meets criteria for proposed OSHA Medical Records Rule

SECTION 12: Données écologiques

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Élimination du produit

Éliminer conformément aux règlements locaux et provinciaux pour les détergents biodégradables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

DOT (US)

Pas marchandises dangereuses

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG)

Pas marchandises dangereuses

Association internationale du transport aérien (IATA)

Pas marchandises dangereuses

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

WHMIS (Canada): This product has been classified according to the hazard criteria of the HPR and the SDS contains all information required by the HPR.

SIMDUT (Canada): Ce produit a été classé selon les critères de risque de l'HPR et la FDS contient toutes les informations requises par l'HPR.

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Ethanedioic acid

CAS number: 144-62-7

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Chemical name: Ethanol, 2-butoxy-

CAS number: 111-76-2

SECTION 16: Autres informations

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

PowerLift Décapant pour retombées

16.1 Pour plus d'informations / disclaimer

Ces FDS sont faites dans le but de fournir des informations au travailleur sur le lieu de travail et de manière à ce qu'il puisse être compris. Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

16.2 Renseignements sur la préparation

Préparé par: C. Gourley